



L'équipe pédagogique de Sup'Expertise Paris vous propose un corrigé commenté du DSCG UE2 Finance - Session 2018

Mis à jour selon la réforme du référentiel 2020

La communication des corrigés du DSCG sur Compta Online a pour seul but d'aider et d'informer les professionnels et futurs professionnels dans la préparation de leur examen.

Toute exploitation autre, et en particulier la reproduction à des fins pédagogiques, de manière commerciale ou non, est strictement interdite et pourra donner lieu à des poursuites.

A lire :

- Sujets et corrigés du DSCG : <https://www.compta-online.com/les-sujets-et-corriges-du-dscg-ao2996>
- Programme et conseils DSCG UE2 : <https://www.compta-online.com/dscg-finance-ue2-ao4813>
- Analyse des sujets récurrents aux examens DSCG UE2 : <https://www.compta-online.com/analyse-des-sujets-du-dscg-ue2-finance-ao4627>

En 2021, ACE devient...



SUP'
EXPERTISE
PARIS

**ENTREZ PAR LA GRANDE PORTE
DANS LES MÉTIERS DE L'EXPERTISE
COMPTABLE, DE L'AUDIT ET DU CONSEIL**

L'école de

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Ile-de-France

DCG, DSCG...

Préparez votre diplôme à l'école de l'Ordre des experts-comptables de Paris - Ile-de-France en :

• **Formation en alternance**

Une formation 100% gratuite pour l'apprenti.
Une rémunération croissante en fonction de l'âge et de l'année d'étude.
Une insertion favorisée dans l'emploi.

• **Formation initiale classique**

Une formation à plein temps et une charge plus progressive.

• **Formation continue**

Le CPF autonome vous permet de valider plusieurs UE, ou de valider votre expérience professionnelle grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).



Sup'Expertise Paris
58 rue du professeur Gosset 75018 Paris
01 49 21 43 40
recrutement@supexpertise.fr
www.supexpertise.fr

L'UE 2 comprend 6 grands thèmes :

- La valeur (20 heures)
- Diagnostic approfondi (20 heures)
- Evaluation de l'entreprise (20 heures)
- Investissement et financement (30 heures)
- La trésorerie (20 heures)
- Ingénierie financière (30 heures)

En cette deuxième année du nouveau référentiel, Il est très utile de se reporter au rapport du jury 2020.

Rapport 2020

Le rapport du jury indique

« D'une manière générale, les sujets ont été jugés par les correcteurs en adéquation avec le référentiel du DSCG et permettant une bonne évaluation des candidats. Le niveau des candidats demeure toutefois encore trop faible sans doute lié à une préparation insuffisante des UE et/ou une maîtrise approximative des bases (DCG) et/ou une méthodologie de travail inadaptée aux épreuves. Il est rappelé notamment que la maîtrise de l'ensemble des UE du DCG reste un prérequis pour aborder le DSCG.

Pour rappel, **aucun point du programme du DSCG ne peut être considéré comme mineur** et ce n'est pas parce qu'un point du programme n'a pas fait l'objet d'un sujet au cours des années antérieures qu'il ne pourra pas faire l'objet d'un futur sujet.

Le DSCG est un diplôme de niveau master et en tant que tel il exige que les candidats puissent démontrer qu'ils maîtrisent des compétences tout à la fois techniques, d'analyse, de synthèse et rédactionnelles de niveau master. »

Et plus précisément en ce qui concerne l'UE 2

« UE 2 : 3 784 Inscrits, 2 832 présents (taux 74.84%), 1124 admis (taux 39.69%). En 2020

	2020
Notes >= à 14	238 (8.5 %)
Notes 10 à <14	886 (31.5 %)
Notes <10	230 (8 %)
Notes <9	900 (32 %)
Notes <6	573 (20 %)

A noter en 2019

UE 2 : 3 875 Inscrits, 2 975 présents (taux 76.77 %), 935 admis (taux 31.43 %)

A noter en 2018

UE 2 : 3 775 Inscrits, 2 909 présents (taux 77.07 %), 839 admis (taux 28.84 %)

La question de réflexion/cours qui concernait 25% du total des points du sujet a été enlevée, remplacée par des petites questions de cours insérées dans le corps du sujet. Le sujet n'introduisait pas de réelles nouveautés suite au changement de programme, hormis la question sur la blockchain.

Conseils pour la session 2021

Dans le contenu du rapport de session 2019, il avait été mentionné : « *les nouveaux thèmes comme l'importance de l'extra-financier et de la gouvernance dans le diagnostic, la montée en puissance des innovations financières et technologiques (blockchain, Fintechs, ICO, etc.), l'impact de la crise financière de 2008 avec un poids grandissant de la réglementation financière, l'évaluation des patrimoines avec l'immobilier, etc. sont autant de points majeurs à prendre en compte à partir de 2020* ». **Ces nouveaux thèmes doivent absolument être connus par les candidats car à l'ère de la digitalisation de la finance et de la prise en compte de l'impact environnemental, il n'est plus envisageable d'en faire l'impasse ou d'en ignorer l'impact.**

Le rapport du jury 2018 indiquait en ce qui concerne UE2

Le sujet de Finance était conçu sur un format habituel et comprenait deux parties : une étude de cas (3/4 des points) et un sujet de cours/réflexion visant à évaluer la capacité des candidats à restituer un ensemble de connaissances (souvent transversales) d'une partie du programme (1/4 des points).

L'étude de cas était décomposée en deux dossiers :

Un dossier A sur la partie 1 du programme de l'UE2. Il s'agit d'un sujet de finance de marchés, visant à apprécier l'évolution du cours boursier d'un groupe et à calculer certains indicateurs comme le bêta de l'action afin d'apprecier son risque.

Un dossier B, essentiellement sur la partie 2 du programme de l'UE2, qui est un diagnostic des comptes de groupes de cette société.

La partie sur l'étude de cas ne proposait rien de réellement difficile pour le candidat qui avait sérieusement préparé l'UE. Les difficultés de calculs comme la covariance étaient fournies dans l'énoncé. Il suffisait de connaître son cours pour apprécier les différents risques (systémiques versus spécifiques). La partie sur le diagnostic était des plus classiques.

Les évolutions envisagées pour la session 2019 ou 2020

L'épreuve 2019 sera conçue sur un format habituel et existant depuis 2008. En revanche, et compte tenu des modifications apportées à l'UE2 lors des nouveaux programmes, l'épreuve pourrait changer de format en 2020, intégrant plus de concepts (théories) au détriment de simples outils techniques à base de calculs. Une attention particulière sera portée à l'analyse et à la rédaction.

Conseils avant de commencer l'étude de cas

- Il faut prendre le temps de bien lire le sujet et les questions
- Regarder attentivement les questions et les annexes, ensuite lire l'énoncé et seulement commencer à rédiger.
- Il ne faut pas se jeter sur le premier dossier qui n'est pas forcément le plus simple et le plus rapide, il faut absolument gérer son temps, **l'épreuve est de 3 heures, le coefficient est 1.**
- Toujours commencer par les parties qui sont le mieux maîtrisées, dans ces conditions prendre une feuille par partie, et à la fin, classer les parties dans l'ordre du sujet
- Il faut estimer le temps à consacrer à chaque dossier.
- Ne pas négliger la part importante des questions de cours.

- **La question de réflexion/cours qui concernait 25% du total des points du sujet a été enlevée, remplacée par des petites questions de cours insérées dans le corps du sujet.**

Dossier 1 – Partie A : Évaluation du risque et de la performance de marché

Compétences attendues

1. la valeur en finance
- 1.2 la valeur et le risque

1. Calculez la rentabilité moyenne du titre et la rentabilité moyenne du marché.

Date	Rentabilité du titre	Rentabilité mensuelle du marché
Mois 13	6,003%	1,496%
Mois 12	3,571%	7,217%
Mois 11	5,488%	-2,395%
Mois 10	16,848%	3,534%
Mois 9	-2,044%	9,353%
Mois 8	5,849%	-3,688%
Mois 7	3,669%	8,016%
Mois 6	-0,673%	-3,220%
Mois 5	-1,068%	-9,818%
Mois 4	8,875%	-0,018%
Mois 3	2,525%	6,186%
Mois 2	-0,738%	1,107%
Somme	48,30%	17,77%



La rentabilité moyenne d'une action est calculée à partir d'une série de cours.

La rentabilité moyenne du marché est évaluée à partir d'une suite de valeurs d'un indice retenu.

$$\text{Rentabilité moyenne du titre} = 48,30\% / 12 = 4,025\% \Rightarrow 4,03\%$$

$$\text{Rentabilité moyenne du marché} = 17,77\% / 12 = 1,48\%$$

2. Calculez la variance du titre et la variance du marché, en déduire les écart-types.



Formule de calcul :

$$\text{Variance } RX = 1/N \sum Rx^2 - 1/N \sum Rx^2$$

Le risque est calculé par l'écart type de la rentabilité

$$\text{Ecart type} = \sqrt{(\text{var } Rx)}.$$

Date	Rentabilité du titre	Rentabilité mensuelle du marché	Rx^2	Rm^2
Mois 13	6,003%	1,496%	36,03	2,24
Mois 12	3,571%	7,217%	12,76	52,08
Mois 11	5,488%	-2,395%	30,12	5,73
Mois 10	16,848%	3,534%	283,85	12,49
Mois 9	-2,044%	9,353%	4,18	87,47
Mois 8	5,849%	-3,688%	34,21	13,60
Mois 7	3,669%	8,016%	13,46	64,26
Mois 6	-0,673%	-3,220%	0,45	10,37
Mois 5	-1,068%	-9,818%	1,14	96,39
Mois 4	8,875%	-0,018%	78,77	0,00
Mois 3	2,525%	6,186%	6,37	38,26
Mois 2	-0,738%	1,107%	0,54	1,23
somme	48,305	17,768	502	384
somme/N	4,03	1,48	41,82	32,01
Moyenne²	16,20	2,19		
somme/N- Moyenne²			25,62	29,82



$$\text{Variance } RX = 1/N \sum Rx^2 - 1/N \sum Rx^2$$

$$V(Rx) = 41.82 - 16.20 = 25.62$$

$$V(Rx) = 25,62 \text{ donc écart-type : } \sigma_x = \sqrt{V(Rx)} = \sqrt{25,62} = 5,06\%$$



$$\text{Variance } Rm = 1/N \sum Rx^2 - 1/N \sum Rx^2$$

$$V(Rm) = 32.01 - 2019 = 29.82$$

$$V(Rm) = 29,82 \text{ donc écart-type : } \sigma_m = \sqrt{V(Rm)} = \sqrt{29,82} = 5,46\%$$

- 3. Sachant que la covariance entre la rentabilité du titre et celle du marché est de 25,05, calculez le coefficient béta.**



Bêta :

Le bêta mesure la sensibilité d'un titre aux variations du marché, il apprécie le risque systématique.

Si $\beta = 1$ l'évolution de la rentabilité de l'action est identique au marché

Si $\beta < 1$ l'évolution de la rentabilité de l'action est de sens opposée à celle du marché

Si $\beta > 1$ l'évolution de la rentabilité du marché de l'action est amplifiée par rapport à celle du marché

Formule de calcul :

$$(\beta) = \frac{\text{Cov } RxRm}{\text{Var } Rm} = \frac{1/N \sum Rx Rm - 1/N \sum Rx \times 1/N \sum Rm}{1/N \cdot \sum Rm^2 - (1/N \cdot \sum Rm)^2}$$

Cov (RxRm) = 25.05 information donnée dans l'énoncé

$$(\beta) = 25.05 / 32.01 - 1.48^2 = 25.05 / 29.82 = 0.84$$

$$\beta = \text{Cov (Rx ,Rm)}/V(Rm) = 25,05/29,82 = 0,84$$

- 4. Analysez le couple rentabilité-risque de ce titre au prisme des différents indicateurs calculés dans les questions précédentes.**

Dans un contexte de forte volatilité des marchés (cf. annexe n°1) cette entreprise voit malgré toute la valeur de son titre passer de 78 euros à 124 euros. Les marchés se sont repris avec une croissance annuelle de plus de 17,7%, alors que cette entreprise connaît une croissance du titre de 48% soit une performance moyenne mensuelle de 4%.

Les niveaux de risque sont assez similaires avec respectivement pour le titre et le marché un écart-type calculé à 5,06% et 5,46%. Le Béta traduit bien cela avec un niveau à 0,84 signifiant que la sensibilité du titre aux fluctuations du marché est légèrement plus faible à celle du portefeuille MSCI-ACWI.

- 5. Décomposez la variance du titre en risque spécifique et en risque systématique en deux temps :**

5.1. Définissez le risque spécifique et le risque systématique d'un titre

Le **risque spécifique** d'une entreprise est inhérent à l'activité d'exploitation de l'entreprise et à son mode de gestion, indépendamment de l'influence du marché. En matière de gestion de portefeuille, seul le risque systématique est rémunéré par les investisseurs. Le risque spécifique étant par définition diversifiable par une optimisation du portefeuille de titres, il est par conséquent non rémunéré par les investisseurs sur le marché.

Le **risque systématique** ou risque de marché correspond au risque incompressible attribué à la volatilité du marché dans sa globalité. Contrairement au risque spécifique, le risque systématique n'est pas diversifiable par une optimisation d'un portefeuille de titres et est par conséquent rémunéré par les investisseurs sur le marché. Le risque systématique décliné à l'échelle d'une action est calculé par multiplication du risque de marché dans sa globalité par la sensibilité des rendements de l'action par rapport au marché, mesurée par le coefficient bêta.

5.2. Calculez le risque spécifique et commentez le résultat obtenu, sachant qu'il est une des deux composantes de la variance du titre (du risque total).

$$V(R_X) = \text{Risque spécifique} + \text{risque systématique} = V_S + \beta_X^2 \times V(R_m)$$



Var(Rx) 25.62 voir question 2

(\beta) = 0.84 voir question 3

V(Rm) = 29.82 voir question 2

$$V(R_X) = 25,62 = V_S + 0,84^2 \cdot 29,82 = V_S + 21,04 \Rightarrow V_S = 4,579$$

Le risque spécifique apparaît très faible au regard du risque systémique. En raison de la volatilité du marché celui-ci est en effet très élevé.

6. Après avoir défini le concept de diversification,

On parle de portefeuille diversifié dans le cas d'un portefeuille regroupant plusieurs titres et dont le risque est inférieur à la moyenne pondérée des risques des titres qui le composent grâce à l'imparfaite corrélation qui existe entre leurs rentabilités.

6.1. Que se passe-t-il quand un investisseur décide d'acheter des titres d'une entreprise concurrente du même secteur d'activité ?

Le risque moyen des deux titres diminue mais dans une proportion moindre comparativement à la situation où la seconde entreprise serait issue d'un secteur très différent.

6.2. Calculez la rentabilité et le risque d'un portefeuille composé, dans une proportion équivalente, de titres LVMH et de titres de l'entreprise (Y) sachant que la rentabilité moyenne de ces derniers est de 3,5%, que leur écart-type est de 4,34% et que le coefficient de corrélation entre les deux titres est de 0,9 ?

L'espérance de rentabilité du portefeuille est la moyenne pondérée des rentabilités des deux titres :



E(EVMH) = 4.03 % voir réponse question 1

E(Y) = 3.5 voir dans le libellé de la question

$$\begin{aligned} E(p) &= 50\% \times E(LVMH) + 50\% \times E(Y) \\ E(p) &= 50\% \times 3,5\% + 50\% \times 4,03\% = 3,77\% \end{aligned}$$



Les titres ne sont pas indépendants la formule de calcul est la suivante :

$$V_p = p_1^2 \times \text{Var}LVMH + p_2^2 \times \text{Var}Y + 2 p_1 p_2 \text{Cov}(LVMH, Y)$$

p_1 et p_2 sont les proportions des 2 titres

$$(p_1) = 50\% \quad (p_2) = 50\%$$

$$\text{Var}(LVMH) = 25.62 \text{ voir question 2}$$

$$\text{Var}(Y) = \sigma(Y)^2 = 4.34^2 = 18.8356$$

Sachant que le coefficient de corrélation est de 0.9

$$0.9 = \text{Cov } RLVMH.RY = \text{Cov } RLVMH.RY$$

$$\sigma LVMH \cdot \sigma Y \quad 5.06 \times 4.34$$

$$\text{Cov } RLVMH.RY = 0.9 \times 5.06 \times 4.34 = 19.76436$$

$$V_p = 50\%^2 \times 25.62 + 50\%^2 \times 18.8356 + 2 \times 50\% \times 50\% \times 19.76436$$

$$V_p = 6.405 + 4.7089 + 9.88218 = 20.9908$$

Le risque du portefeuille est mesuré en utilisant la formule suivante :

$$V_p = (50\% \sigma X)^2 + (50\% \sigma Y)^2 + 2(0.9 \times \sigma X \times 50\% \times \sigma Y \times 50\%)$$

$$V_p = (50\% \times 5.06)^2 + (50\% \times 4.34)^2 + 2 \times (0.9 \times 5.06 \times 50\% \times 4.34 \times 50\%)$$

$$V_p = 6.4 + 4.71 + 9.88 = 20.99$$

$$\sigma_p = (\sqrt{20.99}) * 100 = 4.58\%$$

Dossier 1 – Partie B : Diagnostic des comptes consolidés

Compétences attendues

2. Diagnostic approfondi
- 2.1 Analyse financière des comptes consolidés

Au regard de ces performances boursières exceptionnelles, une analyse des comptes consolidés de cette entreprise mérite d'être réalisée pour s'interroger sur la pertinence des anticipations des investisseurs. Pour ce faire, un diagnostic du compte de résultat et du bilan économique permettent d'apprécier les fondamentaux de l'entreprise les deux années suivantes N+1 et N+2.

1. Analysez la profitabilité de LVMH en calculant les soldes de profitabilité qui vous semblent pertinents.



L'étude de la performance économique peut être décomposée en deux études

- Etude de l'activité : taux de croissance du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel, du résultat net, taux de BFRE, délai rotation
- Etude de la profitabilité : un taux de profitabilité ou un taux de marge correspond au rapport entre une marge et le CA ayant permis de réaliser cette marge.

	% CA N+2	% CA N+1
Résultat opérationnel courant	21%	22%
Résultat opérationnel	21%	22%
Résultat net avant part des minoritaires	14%	15%
Part des minoritaires	-2%	-2%
Résultat net, part du Groupe	12%	13%

Les marges sont excellentes pour ce groupe et en particulier les marges nettes globales et groupes. En raison d'un faible résultat financier, le résultat net reflète le résultat opérationnel après impôts. On peut éventuellement s'étonner des déficits de la part des minoritaires.

2. Analysez la rentabilité économique (ROCE) et financière (ROE groupe) de LVMH en utilisant le taux réel d'imposition.



Le sujet imposait le calcul du taux réel d'imposition du groupe.

Avant tout il s'agit de calculer le taux d'imposition réel de ce groupe en utilisant le ratio : IS / (Résultat opérationnel + résultat financier). En N+1, ce taux est de 29,62% et en N+2, il est de 31,76%

	N+2	N+1
Résultat opérationnel	5742	5148
Autres produits et charges financiers	126	-91
Résultat économique	5868	5057
-IS	-1864	-1498
Résultat économique net d'impôt	4004	3559
capitaux employés	32283	30692
ROCE	12,40%	11,60%

La rentabilité économique après IS de ce groupe est également excellente.

	N+2	N+1
RN groupe	3425	3053
CP groupe	24424	22371
ROE groupe	14,02%	13,65%

La rentabilité financière est légèrement en deçà du seuil traditionnellement attendu de 15%, mais elle reste très confortable pour un grand groupe coté.

3. Analysez la structure de ce groupe au regard de son ratio d'endettement, de son ratio de solvabilité et de ses trois ratios de liquidités

	N+2	N+1
Capitaux propres/part du groupe	24 424	22 371
/Total de l'actif	38 738	35 891
solvabilité	63%	62%
Dettes financières	6 775	7 266
/Capitaux propres/part du groupe	24 424	22 371
endettement	28%	32%
Actifs courants	14 914	13 267
/Passif courant	9 405	9 594
R Liquidité Générale	159%	138%
Actif courant - stocks	6 173	5 757
/Passif courant	9 405	9 594
R Liquidité Réduite	66%	60%
Trésorerie et équivalents	2 187	2 303
/Passif courant	9 405	9 594
R Liquidité Immédiate	23%	24%

Le ratio de solvabilité de ce groupe est largement au-dessus du seuil de 20%, avec des fonds propres largement suffisants pour pérenniser l'entreprise.

Le niveau d'endettement est très bas car les dettes financières constituent moins d'un tiers des fonds propres.

La liquidité générale et la liquidité immédiate sont excellentes. En effet, les actifs à moins d'un an sont largement suffisants pour couvrir les dettes à moins d'un an. De même, la trésorerie permet de couvrir au moins un quart des dettes à moins d'un an.

4. Quelles sont vos conclusions sur la santé financière de LVMH ?

Ce groupe est en excellente santé financière, ce qui peut expliquer les anticipations favorables du marché avec un cours qui a pris 48% en N et qui laissait préfigurer des fondamentaux solides. En effet, les performances en termes de marges et de rentabilité en témoignent, ainsi que la solidité financière de ce groupe. Il est à noter le faible niveau d'endettement financier qui s'il était légèrement plus élevé permettrait au ratio de rentabilité financière (ROE groupe) d'être largement au-dessus de 15% grâce à l'effet de levier.

DOSSIER 2 : Réflexion



Rapport du jury 2020

La question de réflexion/cours qui concernait 25% du total des points du sujet a été enlevée, remplacée par des petites questions de cours insérées dans le corps du sujet.

À partir de vos connaissances, il est demandé au candidat de traiter le sujet suivant :

« Innovation et modes de financement »

Proposition de correction

En introduction il est demandé au candidat de définir l'innovation et de rappeler l'actualité du sujet (Bulles internet des 90's, des Greentechs des années 2000, des start-ups, de l'intelligence artificielle, etc.).

Possibilité de problématique :

Plus généralement si l'innovation – et donc son financement – apparaissent comme une nécessité économique et sociale, en tant que moteur de la compétitivité des entreprises et plus largement du développement économique, force est de constater que le financement de l'innovation est un problème structurel : De fortes inégalités d'accès peuvent être rencontrées selon les catégories d'innovation (I). Afin de promouvoir certaines innovations délaissées par les investisseurs mais nécessaires à un développement de l'économie il convient de s'interroger sur les modalités de financement pérennes susceptibles d'être mis en œuvre (II).

(I) Difficultés structurelles et inégalités d'accès de l'innovation aux financements en raison de caractéristiques pas toujours conciliables :

- L'innovation, caractérisée par l'incertitude des promesses de rentabilité qu'elle peut faire aux financeurs :
 - o A une projection dans un temps long
 - o A un développement par de petites structures
 - o Aux montants à investir, notamment pour les industries très capitalistiques,
- Se heurte aux exigences de rentabilité court-terme des investisseurs, tant sur les marchés financiers que hors marché :
 - o Difficultés pour les secteurs très capitalistiques
 - o Difficultés récurrentes pour les PME
 - o Hormis les phénomènes de modes (développement durable par exemple) susceptibles de conduire à des phénomènes spéculatifs.

(II) Nécessité de financements ad hoc, souvent insuffisants et parfois détournés de leur objet :

- Des business angels au capital risque
- Le capital investissement (mais recherche parfois trop accrue de rentabilité)
- Le *crowdfunding* (mais fortement investi par des phénomènes de blanchiment de capitaux)

- Le crédit d'impôt recherche financé par l'état (souvent obtenu par les grandes entreprises, disposant des moyens administratifs et organisationnels et souvent déjà de moyens financiers conséquents)

Il est possible de valider d'autres plans, par exemple :

I l'innovation : un investissement particulièrement risqué

II Des modes de financement traditionnels inopérants pour les financer les investissements innovants

III le recours à des modes de financements spécifiques : capital risque, *crowdfunding*, aides fiscales et financières mises en place par l'état...

En 2021, ACE devient...



**SUP'
EXPERTISE
PARIS**

ENTREZ PAR LA GRANDE PORTE DANS LES MÉTIERS DE L'EXPERTISE COMPTABLE, DE L'AUDIT ET DU CONSEIL

L'école de

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Paris Ile-de-France

LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

- AUCUN FRAIS DE SCOLARITÉ
- UNE RÉMUNÉRATION CROISSANTE EN FONCTION DE L'ÂGE ET DE L'ANNÉE D'ÉTUDE
- UNE INSERTION FAVORISÉE DANS L'EMPLOI

DEC

DSCG
Master 2

DSCG
Master 1

DCG
Licence 3

DCG
Licence 2

DCG
Licence 1

LP
CP

BUT
GACO
3^{ème} année

Master
à venir

Master
à venir

LP
MPP

Master
IRH
2^{ème} année

Master
IRH
1^{ère} année

LP
RH

BUT
GACO
2^{ème} année

BUT
GACO
1^{ère} année

Expertise
comptable

Comptabilité
Gestion
Management
RH

Ouvert en initial classique à
partir de septembre 2021

A partir de septembre 2021

BACCALAURÉAT



Sup'Expertise Paris
58 rue du professeur Gosset 75018 Paris
01 49 21 43 40
recrutement@supexpertise.fr
www.supexpertise.fr